

Mécanisme Gavi de financement des OSC

Foire Aux Questions

Des organisations de la société civile
(OSC)



Table des matières

Documents utiles à la candidature	2
Liens directs vers les documents utiles	2
Questions générales - Eligibilité	2
Généralités – Aspects financiers et plan de travail	3
Généralités – Aspects pratiques	4
Questions spécifiques par pays	4
Pour l’Ethiopie - Contexte	4
Pour l’Ethiopie - Eligibilité	4

Ressources d'appui à la candidature

Liens directs vers les documents utiles

- [Guide de candidature](#) et ses documents annexes, que tou·tes les candidat·es devront télécharger sur le site du mécanisme Gavi de financement des OSC.
- [A propos du mécanisme de financement Gavi](#) (présentation)
- [Créer son compte sur Grantelope](#) (Etape 1 du processus de candidature, - permettant de passer à l'étape 2 après avoir validé le test d'éligibilité)
- [Login](#) (ce lien permet aux organisations d'être redirigées vers leur candidature à tout moment).
- Contact du Support :
 - Pour toute question relative à leur candidature, les organisations peuvent transmettre leur demande sur [l'adresse](#) email du Support ou
 - Via la messagerie en ligne de Grantelope.

Questions générales - Éligibilité

Combien de temps nécessite l'évaluation d'éligibilité ?

Un questionnaire d'éligibilité simple est à remplir en ligne pour que le système (Grantelope) puisse répondre par oui ou par non, en fonction des réponses fournies. Après la date limite de dépôt et la réception de toutes les candidatures, l'éligibilité des répondant·es sera vérifiée. Si l'organisation est éligible à ce stade, sa candidature sera transmise pour examen : la durée totale de cette procédure est estimée à environ trois semaines. Tou·tes les candidat·es seront informé·es du résultat au même moment, à l'issue de la période de trois semaines.

Est-il possible, dans le cadre d'une candidature en consortium, de désigner un sous-bénéficiaire après l'obtention de la subvention ?

Il est demandé aux candidat·es d'identifier à l'avance les sous-bénéficiaires avec lesquels ils ou elles souhaitent travailler dans le cadre de leur projet, et de les présenter dans leur proposition. Ceci afin que la valeur ajoutée que ces sous-bénéficiaires apporteront (grâce à leur expérience propre et à leur connaissance de la communauté) puisse être clairement décrite dans la candidature.

Mon organisation a déjà bénéficié de subventions Gavi par le passé. Pouvons-nous candidater au mécanisme Gavi de financement des OSC ?

Oui, rien n'empêche une OSC de présenter sa candidature. Gavi espère diversifier ses organisations partenaires. Si le ou la candidat·e peut démontrer la portée de l'action de son organisation, cela lui sera bénéfique.

Est-il impératif de présenter un projet en consortium ? Notre organisation est présente localement sur le terrain.

Absolument pas. Si une organisation est à même de déployer l'ensemble du projet par ses propres moyens, cela convient parfaitement.

Généralités – Aspects financiers et plan de travail

Le financement de contrepartie est-il obligatoire / Quel est le montant (ou le %) de l'apport de contrepartie requis par rapport au budget total ?

Aucun financement de contrepartie n'est exigé pour candidater.

Les comptes bancaires des sous-bénéficiaires doivent-ils obligatoirement être libellés en USD pour prétendre au financement ?

Non, ni le/la bénéficiaire direct·e ni ses sous-bénéficiaires ne sont obligé·es de disposer d'un compte bancaire en USD. Toutefois, dans le cadre de l'audit préalable, les flux financiers et les comptes bancaires de l'organisation seront vérifiés, afin de s'assurer qu'elle est en mesure de recevoir des décaissements en USD. Il n'est pas nécessaire que les fonds soient conservés en USD sur le compte bancaire de l'organisation, mais les paiements seront effectués en USD, donc l'organisation doit être en mesure de les recevoir et de les convertir dans la devise de sa banque.

A l'onglet Budget, une activité - par exemple « Formation des professionnel·les de santé » - inclut des postes de dépense détaillés tels que Rafrâichissements, Frais de déplacement, Per diem, Coût du matériel, etc. Comment saisir cela dans le modèle de Budget ? Faut-il utiliser une ligne budgétaire par activité accompagnée d'une explication dans les notes budgétaires ?

Les différentes activités du projet doivent être indiquées dans le Plan de travail. Ainsi, lorsque le/la candidat·e élaborera son budget, des menus déroulants préremplis permettront de sélectionner l'activité associée depuis le Plan de travail. Si un plus grand niveau de détail est requis - ce qui est clairement attendu -, alors effectivement, au lieu d'une ligne par activité, les candidat·es auront une seule activité ventilée sur plusieurs lignes correspondant chacune à un poste de dépense, une ligne budgétaire et une catégorie de dépense spécifiques, pour expliquer exactement comment l'argent sera employé au sein de chaque activité.

Pouvons-nous augmenter le nombre d'activités prévu au 2^e onglet, sous l'objectif ?

L'Outil d'élaboration du Cahier de Projet est conçu pour aider les candidat·es à synthétiser les principales activités et les principaux changements que l'organisation compte voir se produire, de sorte que les organisations devraient idéalement s'en tenir au nombre de cellules/activités prévues dans le générateur de Cahier de projet.

Sommes-nous libres d'ajouter des lignes dans le Plan de travail ?

Oui, tout-à-fait ; de nouvelles lignes peuvent être ajoutées à l'onglet Plan de travail. Tant qu'elles sont associées à un Résultat, elles seront reprises dans la colonne D du modèle de budget. Les activités supplémentaires doivent être clairement alignées sur un résultat et des indicateurs pertinents.

Généralités – Aspects pratiques

La candidature en ligne est-elle suffisante pour répondre à l'appel à projets ou les candidat·es doivent-ils·elles soumettre d'autres documents ?

Les candidat·es sont invité·es à utiliser uniquement la plateforme en ligne (Grantelope). Cela implique de remplir dans un premier temps le questionnaire d'éligibilité, puis le formulaire de candidature complet accompagné du Cahier de projet. Il y aura ensuite d'autres documents à téléverser, tels que les documents officiels et les comptes de l'organisation, qui doivent tous être téléversés sur la plateforme dans le cadre de la candidature en ligne. Les candidatures ou documents d'accompagnement transmis par email ne peuvent pas être acceptés.

Plusieurs collaborateur·rices souhaitent travailler sur notre candidature en ligne. Est-il possible d'accorder l'accès à la plateforme à plus d'une personne au sein d'une même organisation ?

La plateforme ne peut être utilisée que par une personne à la fois. Il est possible de sauvegarder les données déjà saisies et de les télécharger en PDF pour y travailler en équipe hors ligne.

Questions spécifiques par pays

Pour l'Éthiopie - Contexte

Comment la sélection des woreda par région a-t-elle été déterminée ?

La sélection des woredas décrite dans l'appel à projets a été alignée sur la stratégie de planification complète du portefeuille (SPP) de l'Éthiopie, définie en collaboration avec l'équipe gouvernementale du PEV, de sorte que la sélection des woredas a été identifiée par l'équipe du PEV.

Pour l'Éthiopie - Éligibilité

Une ONG internationale disposant d'une filiale officiellement déclarée et d'un bureau en Éthiopie peut-elle candidater en tant qu'organisation locale ?

La liste des critères propres à l'Éthiopie est disponible dans [les instructions de candidature de l'appel à projets](#).

Si une organisation n'a pas de partenariat existant avec des organisations de la société civile (OSC) ou des organisations communautaires (OC) dans l'une des régions/zones, cela signifie-t-il qu'elle ne peut pas se porter candidate ?

Il est préférable qu'un partenariat existant avec n'importe quelle OSC ou OCB référencée puisse être démontré dans la proposition. L'objectif de ce mécanisme de financement est de renforcer les capacités et d'amener les organisations à travailler avec des OSC locales qui connaissent réellement une communauté et sont capables d'impulser une vraie implication communautaire dans ces zones

difficiles d'accès. Si une OSC candidate espère établir un nouveau partenariat par le biais de ce mécanisme de financement, cela est également acceptable ; toutefois, ce partenariat doit être identifié à l'avance et non après l'attribution de la subvention.

Concernant la répartition des subventions par région, une organisation peut-elle déposer sa candidature pour la région Somali et l'Oromia séparément ? Ou est-il obligatoire que ces régions, qui sont couplées dans le dossier d'appel à projets, soient couvertes ensemble ?

Les régions qui sont réunies dans le dossier d'appel à projets sont un bloc indivisible, elles ne peuvent pas être traitées séparément.

Une organisation peut-elle candidater sur plusieurs régions ?

Oui, une organisation peut candidater sur plusieurs régions. Il est demandé que les régions qui ont été combinées dans l'appel à projets soient traitées comme un bloc indivisible, vous ne pouvez pas les séparer.

Gavi pourrait-il relancer un appel à projets ouvert aux OSC internationales si les OSC nationales ne présentent pas de candidatures satisfaisantes ?

Il est actuellement prévu de lancer un seul appel à projets par pays, la priorité étant donnée aux OSC nationales. Si aucune OSC nationale n'est retenue, les candidatures des ONGI seront prises en considération.

Une plateforme multi-pays d'Afrique francophone peut-elle candidater ?

La liste des critères propres à l'Ethiopie est disponible dans les [instructions de candidature de l'appel à projets](#).